

Chargé(e) de développement économique référent(e) – Manager de centre-ville intercommunal (H/F)

Rédacteur /Attaché territorial contractuel (catégorie B ou A)

Contrat : Remplacement congé maladie CDD 6 mois, renouvelable.

Temps de travail : 39h / 23 jours de RTT

Prise de poste : 2 novembre 2026

Date limite de candidature : 26 octobre 2026

Contexte :

La Communauté de communes du Clermontais (29 497 habitants), au cœur du Pays Cœur d'Hérault, mène une politique de développement économique volontariste : stratégie d'attractivité, zones d'activités en développement, filières structurantes, accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, aides aux entreprises.

Lauréate du programme Petites Villes de Demain, la commune de Clermont l'Hérault (9518 habitants) a signé en 2022, avec la Communauté de communes, une convention d'adhésion au programme (PVD) valant Opération de Revitalisation du Territoire. Le poste de manager de centre-ville est au cœur de cette dynamique : faire vivre le commerce de proximité et accueillir de nouveaux porteurs de projets.

Au sein du pôle développement économique, vous êtes le/la référent(e) du développement économique : interlocuteur(trice) des entreprises, des commerçants, des communes et des partenaires du territoire.

En peu de temps, vous accédez à toutes les facettes du développement économique territorial (stratégie, ingénierie financière, commerce, foncier économique) et à une expérience professionnelle concrète, complète et valorisable pour la suite de votre parcours.

Envie de relever un nouveau défi professionnel, sur le terrain, au contact des entreprises ?

Rejoignez-nous et faites la différence !

Missions :

Sous la responsabilité de la cheffe du service développement économique, vous mettez en œuvre la stratégie de développement économique de la Communauté de communes, en lien avec le projet de territoire. Vous êtes l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des entreprises, des commerçants et des partenaires économiques, ainsi que le/la manager de centre-ville de Clermont l'Hérault dans le cadre de la convention PVD.

1) Mettre en œuvre la stratégie de développement économique et accompagner les entreprises :

- Mettre en œuvre la stratégie de développement économique, en lien avec le projet de territoire et la stratégie d'attractivité,
- Accompagner le développement des entreprises, en lien avec les acteurs économiques du territoire,
- Assurer le suivi et l'animation des zones d'activités économiques,
- Suivre et tenir à jour l'inventaire des activités économiques du territoire (fiabilité et exploitation des données).

2) Mobiliser et gérer les dispositifs financiers :

- Identifier les dispositifs financiers à mobiliser dans le cadre des projets de développement territorial (AMI, politiques contractuelles),
- Animer et instruire les dispositifs financiers portés par la Communauté de communes.

3) Mettre en œuvre la politique de commerce de proximité et assurer le rôle de manager de centre-ville (PVD) :

- Mettre en œuvre la politique communautaire du commerce de proximité, en partenariat avec les communes et les partenaires du programme PVD,
- Mettre en place et alimenter un observatoire des locaux commerciaux de Clermont l'Hérault,
- Accueillir et orienter les porteurs de projets,
- Instruire les dossiers de demande de subvention d'aide au loyer.

4) Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'attractivité

- Sonder les besoins des entreprises
- Participer à la feuille de route pour la conception de la stratégie d'attractivité et de marketing territorial
- Amplitudes horaires variables en fonction des obligations de service public, avec une disponibilité ponctuelle en soirée et le week-end.

Compétences requises :

- Connaissance des collectivités, de leurs jeux d'acteurs et de l'évolution du cadre réglementaire,
- Connaissance des politiques publiques de développement économique, des financements et du rôle des différents intervenants,
- Connaissance de l'entreprise, de son fonctionnement et de ses enjeux (lecture des bilans comptables, analyse de la situation financière, compréhension des besoins et problématiques).
- Connaissance des dynamiques de développement et de la répartition des compétences entre commune, intercommunalité, département, région et État,
- Capacité d'analyse et de diagnostic territorial,
- Approche transversale et globale : développement économique et social, urbanisme, développement durable, politiques foncières,
- Maîtrise des logiciels informatiques : Word, Excel (gestion de données), PowerPoint.

Profil :

- De formation supérieure (bac+3) dans le domaine du développement territorial, gestion de l'entreprise, communication et marketing territorial
- Vous aimez le monde de l'entreprise, le terrain, la conduite de projets complexes et l'accompagnement des entreprises. Rigoureux(se), vous savez que la gestion de la donnée est essentielle à la réussite de vos missions.

- Goût du terrain et du contact avec les entreprises et les commerçants,
- Rigueur et fiabilité dans la gestion des données,
- Capacité à fédérer et à mobiliser autour d'un projet,
- Aptitude à travailler de manière transversale et en partenariat,
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative.

Ce que nous vous offrons :

Rémunération :

- Brut mensuel : 2413.03€
- IFSE : 243.70€
- CIA maximum : 350.93€

Avantages sociaux :

- Mutuelle (participation employeur : 23 €).
- Prévoyance (50 % de la cotisation).
- Adhésion au COS 34.
- Remboursement transport : 75 % de l'abonnement mensuel ou annuel de transport en commun.
- Forfait mobilité : jusqu'à 300 €/an.

Autres avantages :

- Bons d'achats Noël.
- Un cadre de vie unique

Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à *Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais*

Soit par courrier : Communauté de communes du Clermontais / 20 avenue Raymond Lacombe BP 40 - 34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Ou par mail : rh-recrutement@cc-clermontais.fr